

1ère Montée de la Ramaz - Course de côte en Rollerski



Dimanche 28 Septembre 2014

Praz de Lys Sommand



NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance (Obligatoire) _____ Sexe : M F

Adresse : _____

Code Postal |__|__|__|__|__| Ville _____ Nationalité _____

Téléphone _____ Adresse E-Mail _____

CLUB D'APPARTENANCE : _____ Comité : _____

N° de License FFS : _____ Points FFS Roller ski : _____

Photocopie de la licence à joindre à l'inscription

Ticket course pour les non licenciés – Joindre obligatoirement une photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Roller ski en compétition de moins de 3 mois.

Autorisation parentale obligatoire pour les participants non licenciés de moins de 18 ans. Je soussigné(e), père, mère, tuteur, personne responsable* autorise _____

à participer à la 1^{ère} Montée de la Ramaz sous la responsabilité de Mme/Mr * _____

présente sur la course.

*Rayer la mention inutile

| Catégories | Distance / heure / Lieu de départ / Style | Tarif d'inscription |
|-----------------------------|--|--|
| Jeune, Junior, Senior Homme | 3,5 km / 9h15 Lac de Sommand / Mass Start 3,5 Km / 10h45 Lac de Sommand / Poursuite | 15 € repas compris |
| Jeune, Junior, Senior Dame | 3,5 km / 9h45 Lac de Sommand / Mass Start 3,5 Km / 10h15 Lac de Sommand / Poursuite | Ticket course + 10 € |
| Cadets, Filles et Garçons | 3,5 km / 11h15 / Sommand / Mass Start Classique | 15€ repas compris Ticket course + 10 € |
| Minimes, Filles et garçons | 3,5 km / 11h45/ Sommand / Mass Start Classique | |
| Accompagnateur | Réservation repas | 8€ |

Règlement par chèque à l'ordre du Ski Club Nordique Praz de Lys – Sommand à joindre à la fiche d'inscription et à la photocopie de la licence ou du certificat médical.

Inscription course 3,5 km : 15 € (repas compris) Total inscription :

Ticket course : 10 €

Nombre de repas supplémentaires : ____ x 8 € =

BULLETIN D'INSCRIPTION complet à retourner avant le 20/09/14 (Supplément de 5€ le jour de la course) à : **Christophe Bucharles - 775 route de Matringes - Les Gaudins - 74440 MIEUSSY**

Extrait du règlement de la course :

L'engagement à la Montée de la Ramaz est subordonné à l'acceptation du présent règlement que le participant s'engage à respecter.

ENGAGEMENTS

Tous les participants doivent obligatoirement justifier d'une aptitude médicale à la pratique du roller ski en compétition soit par un certificat médical délivré par un médecin agréé, soit par la copie de sa licence FFS en cours de validité. (Les détenteurs d'une carte neige doivent également fournir un certificat médical de non contre-indication).

Une autorisation parentale pour les participants âgés de moins de 18 ans au jour de la course est obligatoire.

Ces documents doivent être obligatoirement fournis avant le jour de l'épreuve.

Les inscriptions sont individuelles, elles peuvent être rédigées sur un bulletin officiel (téléchargeable sur le site du Ski Club Nordique Praz de Lys Sommand)

Tout bulletin d'inscription incorrectement rédigé ou partiellement illisible peut être refusé. Les inscriptions papiers non signées ne seront pas validées.

ROLLER SKI

Cette épreuve de roller ski est ouverte à tous les licenciés FFS et non licenciés.

L'épreuve est ouverte à tous les skieurs hommes et dames membres d'un club affilié à la FFS, possesseurs d'une licence en cours de validité. Pour les non-licenciés, l'organisation leur délivrera un Ticket Course (titre journalier participation FFS).

Tout concurrent doit présenter avec son inscription une copie de sa licence FFS en cours de validité ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller ski en compétition datant de moins de 3 mois. (Les détenteurs d'une carte neige doivent également fournir un certificat médical de non contre-indication).

DROITS D'INSCRIPTIONS

Le tarif d'inscription comprend : le classement chronométré, le repas d'après course, un lot souvenir, l'assistance médicale et sécurité, les transports des sacs vestiaires, les ravitaillements, les transports retour après la course.

DIRECTIVES

Tout participant qui changera de ligne de départ sans autorisation du jury de compétition sera disqualifié.

L'assistance mobile est interdite sous peine de disqualification des coureurs concernés.

La présence de cyclistes sur le parcours ou l'assistance en véhicule sont strictement interdites, sous peine de disqualification des coureurs assistés.

Pour les catégories Minime et Cadet, le style est obligatoirement classique. Pour les catégories supérieures, le style est libre.

Les rollers bâtons sont interdits, les concurrents doivent utiliser des skis roues conforme à la réglementation de la FFS.

L'utilisation de deux cannes avec "paniers" ou pointes spécifiques au roller ski est obligatoire.

Durant la course, le matériel peut, en cas de bris, être échangé aux postes d'assistance.

CLASSEMENTS ET RESULTATS

Il sera établi les classements suivants :

§ Un classement scratch jeunes, juniors, séniors et vétérans (féminin et masculin pour chacune des catégories) à l'issue de la Poursuite,

§ Un classement scratch minimes filles, minimes garçons, cadettes filles et cadets hommes pour la course « classique » ,

La remise des prix officielle est fixée le dimanche 28 septembre vers 13h30 à la suite du repas.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix recevront leur récompense.

HORS DELAI

Les coureurs qui n'auraient pas franchi le poste de contrôle de Buchilles après 30 minutes de course, se verront obligés de s'arrêter.

PORT DU CASQUE ET DES LUNETTES

Le port du casque et des lunettes sont obligatoires pour la participation à cette épreuve.

Toute personne sans casque et/ou sans lunettes ne pourra prendre le départ.

Toute personne retirant son casque et/ou ses lunettes pendant les épreuves sera disqualifiée. Le port des autres protections (genoux, coudes et poignets) est autorisé.

ASSURANCES

La course étant inscrite au calendrier fédéral FFS, les concurrents sont automatiquement assurés par l'intermédiaire de leur licence FFS ou à défaut par le ticket course.

Toutefois, il incombe aux participants de s'assurer personnellement pour les risques "Responsabilité Individuelle Accident" et de vérifier leur taux de couverture auprès de leur assureur personnel.

ANNULATION

Au cas où le comité d'organisation se verrait dans l'obligation d'annuler l'épreuve, les frais d'inscriptions seront intégralement remboursés.

Au cas où un participant dûment inscrit ne se présenterait pas à la compétition, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.

RESERVES

En cas de force majeure, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

DROIT A L'IMAGE

Par son engagement, tout participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves de la montée de la Ramaz, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Pour les participants qui ne le souhaitent pas, il suffit de nous écrire en indiquant votre nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossier.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

Le règlement complet de la course est visible sur le site du Ski Club Nordique Praz de Lys – Sommand à l'adresse :

<http://ski-club-nordique.com/>

Accès et organisation :

Depuis le village de Mieussy (Haute-Savoie), monter en direction du col de la Ramaz par la D308, jusqu'à Sommand.

La récupération des dossards se fera dans la salle hors sac de Sommand.

Horaire limite d'inscription : 8h30

Circulation régulée à la montée depuis le Lac de SOMMAND à partir de 9h00.

Circulation régulée à la descente à partir de 9h00 depuis le col de la Ramaz.

Aucun véhicule ne sera autorisé à se garer aux abords de l'aire de départ et d'arrivée.

La redescente depuis l'aire d'arrivée jusqu'au Départ entre les manches et entre l'arrivée et la salle hors sac de Sommand à la fin de la course sera aussi assurée par l'organisation.

Rappel des horaires :

Délai limite pour la récupération des dossards à Sommand : 9h00

Départ de la 1^{ère} course Jeune Sénior Hommes : 9h15/ Dames : 9h45
5 minutes entre les catégories

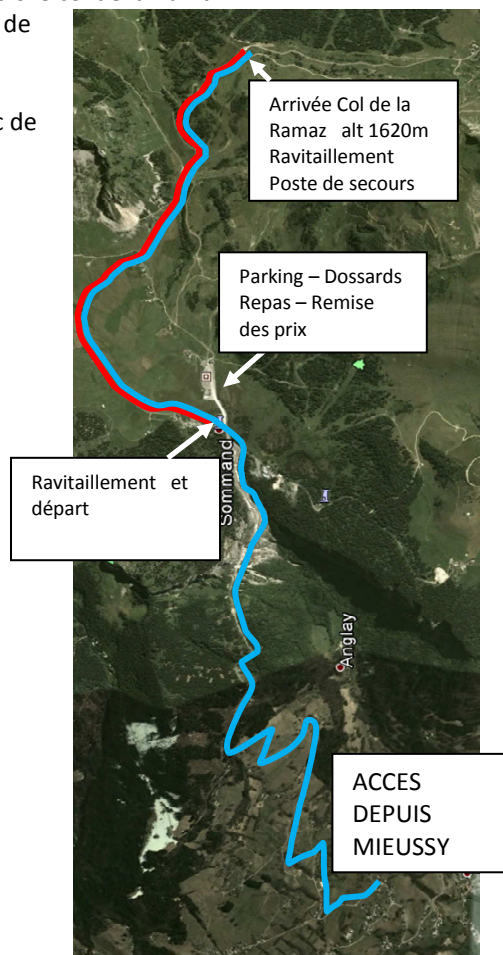
Départ de la 2^{ème} course Jeune Junior Sénior Hommes : 10h15/ Dames : 10h45
5 minutes entre les catégories

Départ Mass start de la course Cadet Hommes et Dames : 11h15

Départ Mass start de la course Minimes Hommes et Dames: 11h45

Repas : à partir de 12h30

Remise des prix : vers 13h30



The poster features a central image of a male roller-skiist in a yellow and white outfit, wearing a helmet and sunglasses, climbing a rocky slope. The background shows a mountain landscape with a wooden cross. Logos for the Fédération Française de Ski and Ski Club Nordique Praz de Lys - Sommand are in the top corners. The text '1ère Montée de la Ramaz' is written in large yellow letters with a black outline. Below it, 'Dimanche 28 Septembre 2014' is also in large yellow letters with a black outline. At the bottom, 'COURSE DE CÔTE EN ROLLER-SKI' is written in white. The bottom left corner has the logo for Praz de Lys Sommand and Taninges - Mieussy. The bottom right corner features a small graphic of three red and white vertical bars with a red top bar.